

Coopérative citoyenne de Mallemort

*Parc photovoltaïque au sol sur l'ancien centre
d'enfouissement technique de Mallemort*

Réunion du 23/11/20



Les acteurs du projets



Chiffres clés (pas encore fixés)



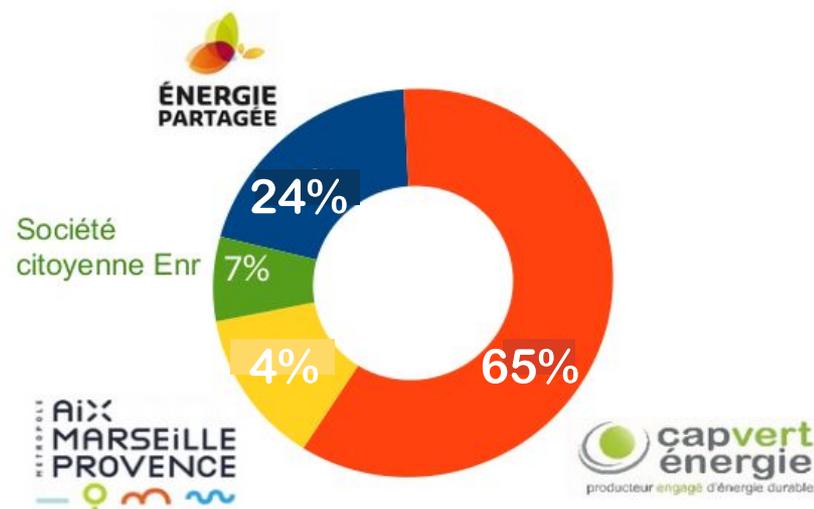
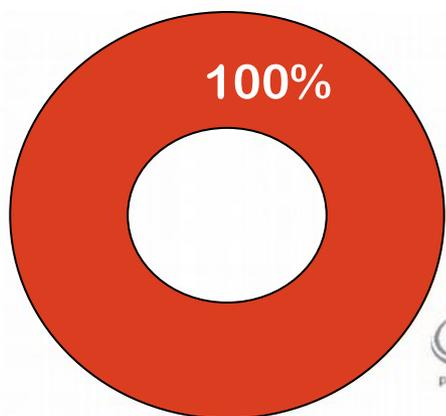
- **Surface** : 3 hectares environ
- **Puissance** : 3 MWc
- **Investissement** : 2,5 M€ (dont 70-75% par emprunt bancaire)
- **Production** : 4 170 Mwh/an soit la consommation de 1500 foyers environ



Qui finance? Qui pilote?



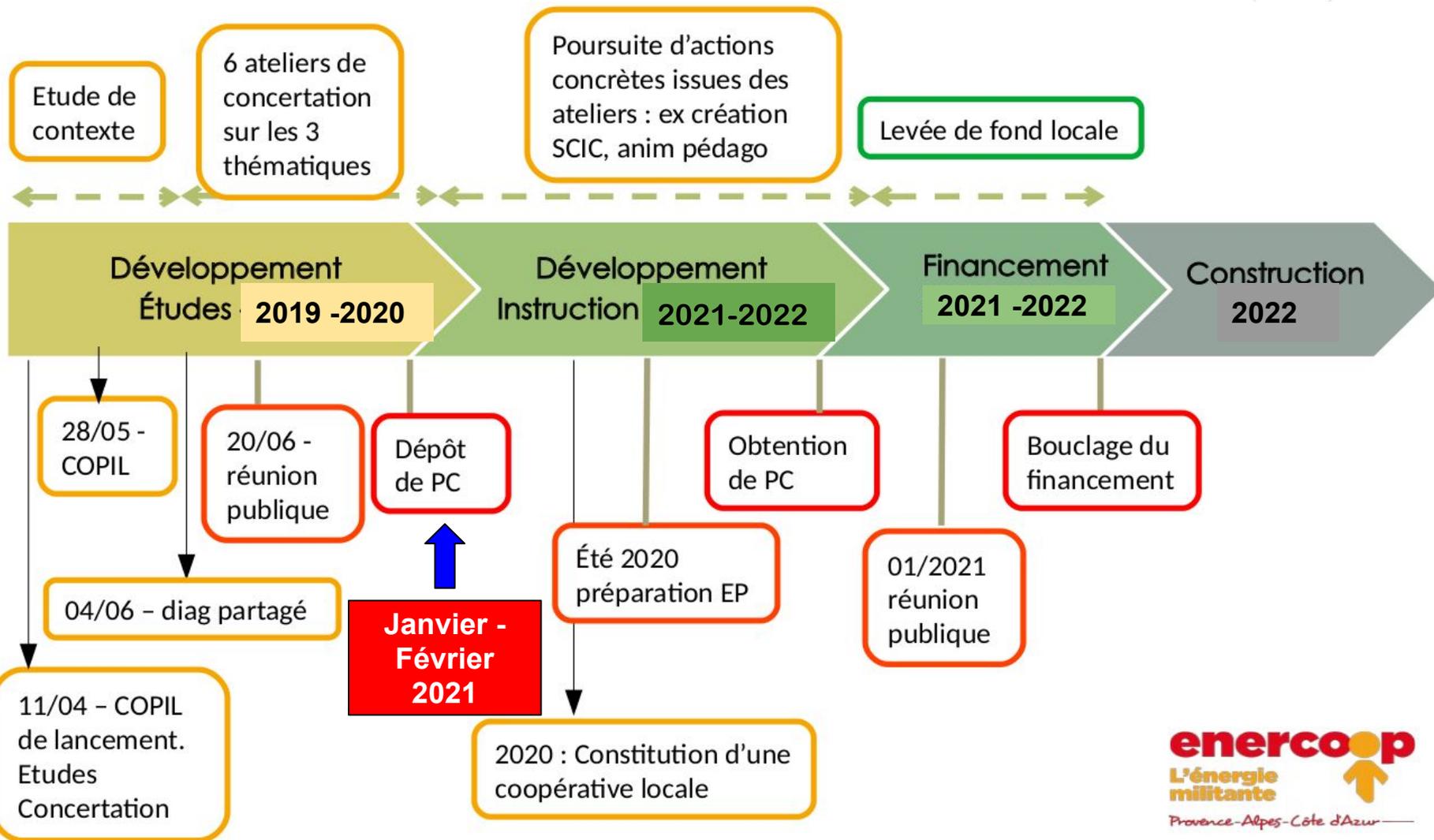
- Création d'une société de projet dédiée ;
- Comité de pilotage composé de CVE, EPI, Métropole, Enercoop ;
- Groupe de suivi composé d'élus, d'habitants et de structures locales ;



Société en phase développement

Société en phase réalisation

Calendrier prévisionnel du projet



Ateliers de concertation



Trois thématiques abordées :

- Appropriation du projet solaire par les citoyens de Mallemort et des alentours : ouverture du capital aux citoyens, participation à la gouvernance, utilisations des retombées économiques
- Impact environnemental et paysager du projet
- Le futur parc solaire comme support pédagogique de sensibilisation à l'énergie



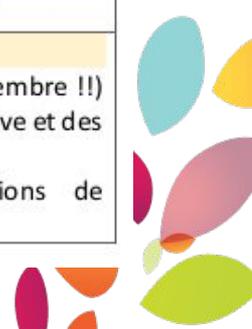
- **Septembre 2019** : sensibilisation au projet d'énergie renouvelable citoyen
- **Octobre 2019** : réflexion sur les valeurs communes et la raison d'être de la future coopérative : quels objectifs, quelle stratégie ? → **proposition d'une CHARTE**
- **Décembre 2019** : Quelle structure juridique pour la coopérative?

Diagnostic de la mobilisation locale



FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- Soutien et appui de la métropole et de la commune pour le projet de parc PV au sol- Collectifs citoyens engagés préexistants sur le territoire- Volonté de faire davantage de projets (en plus du parc PV au sol, notamment des projets sur toitures)- Soutien d'Énergie Partagée et d'Enercoop	<ul style="list-style-type: none">- Appropriation par les citoyens du projet de parc PV au sol difficile- Faiblesse de la mobilisation citoyenne sur le territoire- Peu d'historicité dans l'engagement citoyen sur le territoire
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">- Des toitures pourraient accueillir des panneaux sur la commune de Mallemort et peut être des environs- Proposition de réalisation d'une vidéo de présentation du projet de parc PV au sol de Mallemort et du collectif citoyen- Rapprochement avec d'autres collectifs locaux- Participation aux marchés- Les élections municipales : possibilité de mettre le sujet de transition énergétique citoyenne sur le tapis	<ul style="list-style-type: none">- Existence de tensions entre certains membres et un élu de la mairie- Historicité du projet du Piboulon- Risque d'opposition des riverains voisins du projet du parc ?

- Grands axes problématiques :**
- Mobiliser un groupe moteur citoyen motivé
 - Créer une structure citoyenne pour accompagner la transition énergétique sur le territoire
- Actions :**
- Organiser une réunion interne pour préparer le 12 décembre (faite le 3 décembre !!)
 - Créer ou participer à un évènement fédérateur où l'on parle de la coopérative et des projets portés
 - Diffuser et tracter les informations, monter différentes opérations de communication



Proposition de charte



Charte du collectif citoyen

Les citoyens du **territoire Alpilles Durance et Pays Salonais**, soucieux de recourir à des énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement s'engagent à travers un collectif visant à développer des installations **d'énergies renouvelables** sur leur territoire.

Dans un esprit de démocratie locale et participative et dans le **respect et l'écoute mutuels**, le collectif envisage plusieurs axes d'actions :

- Financer et gouverner collectivement des installations de production d'énergies renouvelables sur le territoire, respectueuses de l'environnement,
- Promouvoir la sobriété, l'efficacité et la transition énergétiques sur le territoire par des actions de sensibilisation,
- Lutter contre la précarité énergétique sur le territoire.

Nous appelons ainsi à ce que les potentiels bénéfiques tirés des premières installations soient réinvestis dans des projets correspondants aux axes cités ci-dessus.

Ensemble, développons une énergie verte, locale et citoyenne !

Vos questions



- Quels ont été les critères de sélection pour l'AMI de AMPM ? EDF Energies Renouvelables a-t-il candidaté ? Et si oui, pourquoi n'a-t-il pas été sélectionné, alors qu'il s'agit d'un acteur énergétique local de première importance ?
- Y-a-t-il un document de partenariat officiel signé entre les parties pour définir les droits et obligations de chacune des parties ?
- Quel est le rôle de Cap Vert Energie dans ce projet ? Fait-il appel à des prestataires pour la fabrication et la pose des panneaux ou l'entreprise effectue elle-même les travaux ? De même, qu'en est-il pour l'exploitation et la maintenance de l'installation ?
- Quelles sont les raisons du retard du projet ?
- Est-ce que l'étude d'impact complète (inventaire faune/flore ; étude paysagère) sera diffusée au collectif citoyen avant l'enquête publique ?



Vos questions



- Les habitants du golf ont-ils été consultés ?
- Qui va racheter l'énergie produite ? Enercoop ?
- L'électricité sera-t-elle vendue en dehors du territoire d'Alleins et de Mallemort ? Si une partie de l'électricité est vendue en dehors du territoire, est-ce que la vente au réseau va entraîner la création d'infrastructures de raccordement particulières ?
- Quelle place au collectif citoyen dans les négociations et décisions actuelles (dans le comité de pilotage notamment) ? Est-ce que la coopérative citoyenne pourra intervenir sur les décisions avant l'installation (en ce qui concerne par exemple le choix de la marque des panneaux) ?
- Quelles sont les modalités d'entrée et de sortie dans la société de projet ? Comment s'assure-t-on que le parc PV reste la propriété du groupement (CVE, AMPM, EPI et la coopérative citoyenne) ?

Vos questions



- Le fonds dédié aux actions pédagogiques (3000€ annuel) est-il confirmé ?
Est-ce qu'une partie de ces fonds pourra être allouée les premières années aux frais de fonctionnement de la coopérative ?
- Le collectif citoyen souhaite avoir accès aux documents officiels concernant le projet : surface exacte, montage financier (que représente 7 % et quand devront-ils faire cet apport ?)
- Détails sur la réhabilitation de la décharge (traitement des lixiviats)
- La baisse du prix de rachat de l'électricité que laissent présager les nouvelles orientations gouvernementales en la matière peut-elle mettre en péril l'équilibre financier du projet ?
- Quel est le territoire de collecte prévu par le collectif citoyen? Le territoire Alpilles Durance - Pays Salonais (prévu dans la proposition de charte) n'est-il pas trop étendu et ne comporte-t-il pas un risque en termes de gouvernance au sein du collectif ?